

Extrait du Portail de la Liturgie Catholique

<http://www.liturgiecatholique.fr>

L'intercession de tous les fidèles pour la venue du Royaume

- Grands dossiers - La Messe - Pour aller plus loin -



Date de mise en ligne : lundi 19 mai 2008

Une prière ancienne, supprimée et restaurée

Dès les premiers témoignages sur la messe, celui de saint Justin par exemple, à Rome vers l'an 150, la prière universelle est attestée : « Nous faisons avec ferveur des prières communes pour nous, pour ceux que nous venons de baptiser, pour tous les autres en quelque lieu qu'ils soient, afin d'obtenir, avec la connaissance de la vérité, la grâce de pratiquer la vertu et de garder les commandements, et de mériter ainsi le salut éternel. » Ultérieurement, de nombreux Pères de l'Église y font allusion. Saint Augustin et Prosper d'Aquitaine s'appuient même sur l'existence de cette prière pour défendre la rectitude de la foi contre ses contradicteurs, notamment les Pélagiens, négateurs de la grâce, en affirmant que « la prière est la preuve la plus évidente de la nécessité de la grâce. » De cette époque nous sont parvenus quelques formulaires de prière universelle.

Le plus vénérable, et le plus connu, est celui qui s'est maintenu depuis lors le vendredi saint ; formulaire très ample, qui fait suivre neuf (aujourd'hui dix) invitations à prier, et les oraisons correspondantes. On a aussi conservé quelques litanies, c'est-à-dire des prières bâties sur une alternance rapide de demandes et de réponses, en une formulation très dynamique et populaire. Le fleuron en est la prière composée par le pape Gélase (492-496), que la Liturgie des Heures a reprise partiellement pour les intercessions du jeudi de la 4^e semaine. La fin de la litanie des saints nous a aussi gardé des demandes qui ont pu être celles de l'ancienne prière universelle.

[Retrouvez](#) la suite de l'article au format PDF.